

A Monsieur le Secrétaire Permanant de l'ITIE Mali Bamako

Kalana, le 30 août 2022

N/Réf: N°113/DAF/SOMIKA/KALANA/22

OBJET : Réponse à la lettre

N°réf 1162/MMEE-SG Informations sur les propriétaires

effectifs de la SOMIKA SA

Monsieur le Secrétaire Permanent,

Nous accusons réception de la lettre dont la référence est citée en objet ci-dessus.

En réponse à cette demande, nous avons l'honneur de vous informer que lors des séances de formation sur le remplissage des formulaires ITIE 2019 il a été instruit aux participants d'indiquer les places boursières pour les sociétés détenues par les multinationales cotées en bourse. Ce qui fut fait pour notre cas.

Néanmoins, nous vous rappelons que la SOMIKA SA est détenue à 20% par l'Etat du Mali et 80% par ENDEAVOUR MINING, une société de droit canadien cotée à la bourses de :

 Toronto TSX: EDV Numéro ISIN GB00BL6K5J42 <u>www.boerse-frankurt.de/equity/endeavour-mining-</u> plc-01

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Secrétaire Permanent, l'expression de notre haute considération.

P/ Le Directeur Général / PO

Le Directeur Financier

WES D'O Abdou KAREMBE